

ÉDITIONS DU PATRIMOINE  
CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

## Le patrimoine industriel

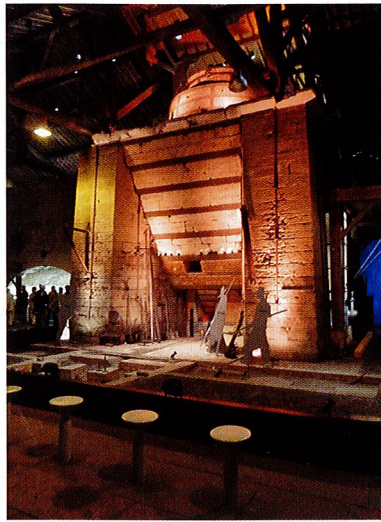
Revue scientifique et technique des monuments historiques | Semestriel 1 | 2015

# [monumental]

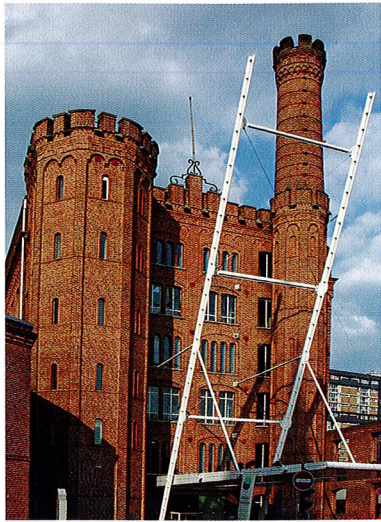




3.



4.



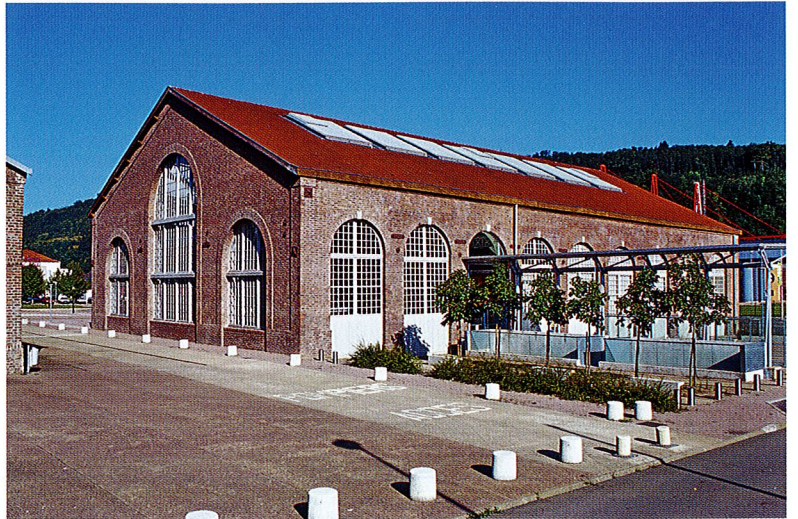
5.



6.



7.



8.



9.

### Les premières protections au titre des monuments historiques

C'est au Creusot, en 1975, qu'est inscrit à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques un bâtiment industriel relativement banal, la halle dite « des grues et des locos » (fig. 8, 21 et 22), datant de 1847, protégée pour son intérêt intrinsèque en tant qu'atelier industriel et seul vestige de l'empire Schneider dans la plaine des Riaux. La protection, la même année, de la corderie Vallois à Notre-Dame-de-Bondeville (Seine-Maritime), près de Rouen, permettant de la transformer en un musée industriel, semble confirmer les débuts d'une prise en compte du patrimoine industriel par les services des Monuments historiques, dont témoigne également l'inscription, dès 1972, du haut-fourneau de Vendresse (Ardennes). Les quelques sites industriels protégés avant cette date, comme l'ancienne saline royale d'Arc-et-Senans (Jura), classée en 1926, ou le domaine des forges de Buffon (Côte-d'Or), classé en 1943, l'avaient été pour le rôle joué par l'architecte visionnaire Claude Nicolas Ledoux, dans le premier cas, et par le savant Georges Louis Leclerc de Buffon dans le second, et non pas en raison de leur intérêt pour l'histoire industrielle du sel et du fer (fig. 7).

### Le rôle du Cilac

Suivant un premier bulletin multigraphié lancé, dès 1976, par Maurice Dumas depuis le Centre de documentation d'histoire des techniques qu'il dirige, le mouvement en faveur du patrimoine industriel se fédère, en 1978, en une association nationale : le Comité d'information et de liaison pour l'archéologie, l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel (Cilac). Cette association assure la publication, deux fois par an, de la revue *L'Archéologie industrielle en France* (soutenue par le ministère, entre 1997 et 2011) et qui en est aujourd'hui à son numéro 66 (fig. 11). L'association est à l'initiative de l'organisation, en septembre 2015, à Lille et dans sa région, du XVI<sup>e</sup> congrès du TICCIH, organisation non-gouvernementale, fondée en 1973 à Ironbridge (Shropshire), le « berceau de la révolution industrielle ». Le Cilac avait déjà été à l'origine du quatrième colloque du TICCIH, tenu à Lyon et Grenoble en septembre 1981.

Page de gauche

#### Figure 3

Roue hydraulique installée en 1890 pour l'atelier d'usinage de l'usine de Montreuil-sur-Blaise (Haute-Marne).

#### Figure 4

Haut-fourneau de Dommartin-le-Franc (Haute-Marne), mis en feu en 1834, IMH 1986 et mis en valeur par Metallurgic Park.

#### Figure 5

Filature Motte-Bossut à Roubaix (Nord), IMH 1978, transformée par Alain Sarfati pour accueillir les Archives du monde du travail. © Alain Sarfati architectures.

#### Figure 6

Filature Toulemonde à Roubaix, reconverte au début des années 1980 par Pierre Colboc, Jean-Paul Philippon et Renaud Bardon. © ACT Architecture.

#### Figure 7

Le domaine des anciennes forges de Buffon (Côte-d'Or), Clt MH 1943.

#### Figure 8

La halle « des grues et des locos », usines Schneider au Creusot (Saône-et-Loire), IMH 1975 et convertie en bibliothèque universitaire par Pierre Colboc.

© Pierre Colboc.

Ph. Daniel Busseuil.

© Écomusée CUCM.

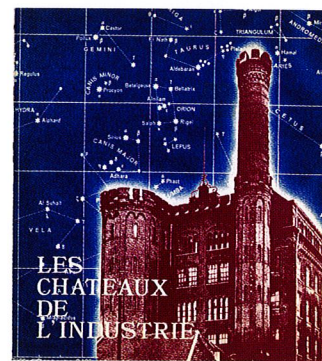
#### Figure 9

Rotonde ferroviaire d'Avignon (Vaucluse), prototype d'une série d'une vingtaine de rotondes pour la SNCF, conçue par l'ingénieur Bernard Laffaille, en 1946, IMH 1984.

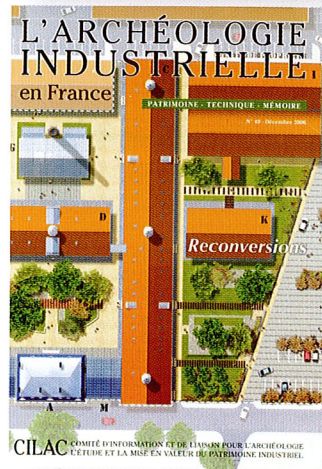
## Le patrimoine industriel à l'Inventaire général

Ce colloque de 1981 marque incontestablement un tournant dans la reconnaissance du patrimoine industriel en France, par la mise en place de contacts et d'amitiés entre ses défenseurs, ses spécialistes et ses apprentis spécialistes, et par l'intérêt porté par les pouvoirs publics. Au commencement de l'ère mitterrandienne, ce colloque coïncide, justement, avec les débuts d'un nouveau ministère de la Culture, au budget alors en augmentation. Au sein de ce ministère, la jeune direction du Patrimoine (elle date de 1978) est particulièrement attentive à ce qu'on appelle alors les « nouveaux » patrimoines : l'architecture des stations balnéaires et thermales, des édifices « du quotidien » comme les boutiques, les cafés, les brasseries et les salles de spectacle et de cinéma et, enfin, et surtout, les patrimoines ferroviaire et industriel. Pour ce qui est du patrimoine ferroviaire, une campagne thématique qui se veut illustrative d'une nouvelle approche « unitaire » du patrimoine (il est question de colloques, d'expositions roulantes, de conventions de développement culturel entre le ministère de la Culture et celui des Transports) aboutit, en 1984, à la protection au titre des monuments historiques d'une quarantaine de monuments « fixes » du chemin de fer, essentiellement des gares mais comprenant également de nombreux viaducs et quelques rotondes (fig. 9). Pour ce qui est de cet autre nouveau patrimoine, celui de l'industrie, les années 1980 et 1990 voient l'augmentation assez régulière du nombre d'usines protégées au titre des monuments historiques, qu'elles soient en activité ou désaffectées (c'est le cas le plus fréquent). Elles voient aussi la création, à travers tout le territoire, de nouveaux musées traitant de faits industriels. Ces deux thèmes étant développés plus loin dans ce dossier, on se focalisera ici sur la prise en compte du patrimoine industriel au sein du service de recherche du ministère de la Culture – l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France –, créé en 1964 à l'initiative d'André Malraux.

Les premières campagnes de l'Inventaire Chargé de recenser les éléments du patrimoine qui présentent un intérêt culturel, historique ou scientifique, de les étudier et de les faire connaître, ce service (devenu depuis sa régionalisation, en 2004, l'Inventaire général du patrimoine culturel) ne s'intéresse que peu, à ses origines, au patrimoine industriel. D'autant qu'il s'appuie pour recenser les bâtiments à documenter sur le terrain sur le cadastre napoléonien qui ignore la plupart des lieux de production industrielle. Mais, en 1983, une petite « cellule » du patrimoine industriel est attachée à l'Inventaire général, intégrée à son bureau de la méthodologie. En associant des chercheurs de l'Inventaire déjà sensibilisés au nouveau champ dans leur région, ou par une politique de subventions, cette cellule peut lancer une première série de campagnes d'inventaire. Deux logiques distinctes les commandent : l'une relève de problématiques de recherche universitaire et cherche à démontrer l'intérêt de la démarche d'archéologie industrielle, l'autre relève d'urgences d'ordre documentaire face à des secteurs en voie de disparition.



10.



11.

Ci-dessus

#### Figure 10

La filature de coton Motte-Bossut à Roubaix (Nord), couverture du catalogue de l'exposition « Les châteaux de l'industrie », 1979.

DR.

#### Figure 11

Couverture de *L'Archéologie industrielle en France*, revue du Cilac, n° 49 (décembre 2006), consacrée à la reconversion des bâtiments industriels.

© Cilac.